

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE DES PETITS LUTINS INC.	Numéro de permis 909002	Date d'inspection Le 05 décembre 2022	
Nom de l'établissement Halte des Grands lutins		Numéro de téléphone (506) 480-0426	
Adresse Unité 2 385 rue Principale Nigadoo NB E8K 3R6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	13 janv. 2023	
Commentaires :			
43 L'exploitant d'un établissement agréé interdit les boissons chaudes à tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.	43	05 déc. 2022	05 déc. 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

### Commentaires généraux

- Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue
- Le ratio est respecté pendant la visite
- Les produits nettoyants sont rangés sous clé hors de portée des enfants
- Les enfants ont un endroit personnel à chacun et identifié par leur nom pour ranger leurs effets personnels, tels que leur manteau, chaussures, sac d'école, projet d'art...etc.
- Les médicaments sont tenus sous clé et hors de portée des enfants.
- Le contenant des médicaments sur ordonnance porte une étiquette indiquant le nom du médecin, les instructions sur son administration et la période pendant laquelle il doit être administré ordonnance sont dans leurs contenants d'origine ainsi que les médicaments
- Les médicaments sans ordonnance se trouvent dans leur contenant d'origine portant l'étiquette initiale, munie d'un couvercle à l'épreuve des enfants et portant une étiquette indiquant le nom de l'enfant et la posologie
- Les membres du personnel éducateur ont tous un certificat de premiers soins valide.
- Les documents requis tel que; le menu, le permis d'exploitation, évacuation en cas d'incendie, l'horaire de la journée...etc. sont tous affichés sur le babillard pour parents.
- Durant la visite, l'orientation des enfants a été faite de façon positive et constructive.
- Durant la visite, le personnel éducateur se rendait disponible à apporter du support auprès des enfants.
- Une documentation de la planification d'activité qui est organisée auprès des enfants soit être faite quotidiennement. Une inspection de suivi sera faite pour constater la documentation.
- Les breuvages chauds ne peuvent en aucun temps être dans la zone de jeu des enfants.

Commentaires généraux

Observations: Durant la visite les enfants sont en jeu libre, deux groupes font du traçage et dessin, un autre groupe joue avec des poupées et des jeux dramatiques et un dernier groupe fait du casse-tête.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 décembre 2022

Date

original signé par

Yvonne Pelletier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 décembre 2022

Date